



FICHE DE RESERVATION 2023/2024 DES MERCREDIS LOISIRS

Période du 13 mars au 17 avril 2024

Dans le cadre de sa politique Enfance Jeunesse, la ville de Fleurbaix organise des accueils de loisirs payants et accessibles à tous les enfants selon les critères de priorité suivants (**à sélectionner**) :

- 1- Enfants Fleurbaisiens
- 2- Enfants extérieurs scolarisés sur la commune
- 3- Enfants dont un grand-parent réside sur la commune
- 4- Enfants dont un parent travaille sur la commune
- 5- Enfants extérieurs

L'accès aux différents accueils est conditionné à la délivrance des documents suivants :

- 1- **Dossier d'inscription famille** accompagné des pièces justificatives
- 2- **Dossier enfant**
- 3- **Fiche de réservation périodique**



Règlement intérieur 2023-2024

- Toute réservation engage la famille sur une présence de l'enfant sur la période considérée.
- Les fiches de réservation périodiques sont à retirer directement à la Maison Des Loisirs ou sur www.fleurbaix.fr un mois avant le début de la période et à déposer sous 8 jours.
- Une confirmation de réservation par mail est systématiquement transmise à la famille par le directeur des accueils de loisirs.
- La famille répond par mail à cette confirmation pour valider définitivement son inscription et le paiement.
- Toute confirmation de réservation vaut paiement.
- Annulations possibles jusqu'au mardi soir de la semaine précédente. **Dès la 3ème annulation par cycle, celle-ci vous sera facturée et la place de votre enfant ne sera plus prioritaire sur le cycle suivant.** En cas d'annulation dans la semaine précédente et jusqu'au jour même, l'annulation sera payante sauf sur présentation d'un certificat médical dans les 48h.

Après la clôture des inscriptions, les familles ont la possibilité d'effectuer des réservations complémentaires, en fonction des capacités d'accueil restantes. Elles peuvent contacter Romain Desjouis, directeur des accueils de loisirs au service Enfance Jeunesse (par mail ou par téléphone)



Maison des loisirs : 12 bis rue du Quesne 62840 Fleurbaix

Directeur des accueils de loisirs : Romain Desjouis

03 21 68 11 55 / enfance.jeunesse@fleurbaix.fr





FICHE DE RESERVATION 2022/2023 MERCREDIS LOISIRS

Période du 13 mars au 17 avril 2024

Date limite de dépôt : le vendredi 23 février à 12h par mail ou en mairie

34 places selon les disponibilités et les normes d'encadrement (20 places pour les -6 ans)



Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :

Je réserve **pour chaque enfant**, en reportant le prénom de chacun pour les temps et jours d'accueil.



ACM	Garderie matin	Matinée	Pause repas	Après-midi	Garderie soir
Mercredis	7h30 à 9h	9h à 12h	12h à 13h30	13h30 à 17h	17h à 18h30
Tous les mercredis 2023/2024					
Mercredi 13/03/2024					
Mercredi 20/03/2024					
Mercredi 27/03/2024					
Mercredi 03/04/2024					
Mercredi 10/04/2024					
Mercredi 17/04/2024					
A noter	Arrivée échelonnée de l'enfant (selon les besoins familiaux)	Accueil échelonné de 9h à 9h30. Pas de récupération possible de l'enfant avant 12h. (sauf autorisation)	Accueil à 12h. Pas de récupération possible de l'enfant avant 13h30. (sauf autorisation) Prévoir un pique-nique froid.	Accueil échelonné de 13h30 à 14h. Pas de récupération possible de l'enfant avant 17h. (sauf autorisation)	Départ échelonné de l'enfant (selon les besoins familiaux)

Responsables légaux

Nom/Prénom :

Date :

Signature :